

Index Egalité Professionnelle Temps de Vie - Niveau de résultat global 2020

Nombre de points maximum pouvant être obtenus : 100

Total de points obtenus : 79

1) Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul : par catégorie socio-professionnelle

Résultat final : 0.88 %

Population envers laquelle l'écart est favorable : hommes

Nombre de points obtenus : 39

Nombre de points maximum : 40

2) Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final : 0.45 %

Population envers laquelle l'écart est favorable : hommes

Nombre de points obtenus : 20

Nombre de points maximum : 20

3) Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

Résultat final : 0.77 %

Population envers laquelle l'écart est favorable : femmes

Nombre de points obtenus : 15

Nombre de points maximum : 15

4) Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final : 7.69 %

Nombre de points obtenus : 0

Nombre de points maximum : 15

5) Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 3 (hommes)

Nombre de points obtenus : 5

Nombre de points maximum : 10